

15 mai 2020 – May 15th, 2020

Bulletin # 26 – 2020 : Message de la SAAQ
Programme d'éducation à la sécurité routière – Véhicule de promenade
Examen du module 5 en ligne

Examen théorique du module 5 pour l'obtention du permis d'apprenti conducteur

Le présent bulletin annule et remplace le [Bulletin #18 - Message de la SAAQ](#), publié le 16 avril 2020 concernant le Programme d'éducation à la sécurité routière – véhicule de promenade (PESR-Auto) et l'examen du module 5 en ligne.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) tient à vous informer de sa nouvelle position quant à la possibilité que les écoles de conduite puissent dispenser l'examen du module 5 en ligne.

Afin de permettre aux écoles de maintenir un certain niveau de service, la SAAQ autorise, de façon exceptionnelle et temporaire, la passation en ligne de l'examen du module 5 prévu au PESR-Auto.

Vous trouverez [ici](#) le document portant sur le cadre et les critères à respecter par les écoles pour la passation de l'examen.

De plus, il est demandé aux écoles d'utiliser le formulaire [Déclaration d'intégrité relative à l'examen en ligne](#) pour chaque élève devant passer cet examen. Ce formulaire devra être déposé dans le dossier de l'élève aux fins de vérification.

Pour la feuille-réponse de l'examen du module 5, il appartient à chaque école de l'adapter en ligne, sous format électronique (exemple : formulaire) ou tout autre moyen jugé adéquat pour que les élèves puissent répondre.

News Bulletin # 26 – 2020: Message from the SAAQ
Road Safety Education Program – Passenger Vehicles
Remote Module 5 Knowledge Test

Module 5 knowledge test for the obtaining of a learner's licence

This news bulletin cancels and replaces [News Bulletin #18 - Message from the SAAQ](#), published on April 16th, 2020 regarding the Road Safety Education Program - Passenger Vehicle (Auto-RSEP) and the online Module 5 knowledge test.

The Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) would like to inform you of its new position regarding the possibility for driving schools to offer the Module 5 exam online.

In order to allow schools to maintain a certain level of service, the SAAQ authorizes, on an exceptional and temporary basis, the online writing of the Module 5 knowledge test under the Auto-RSEP.

You will find [here](#) the document regarding the framework and criteria to be respected by the schools for writing the exam.

In addition, schools are required to use the form [Integrity Declaration Regarding Online Examination](#) for each student writing the online test. This form must be placed in the student's file for verification purposes.

As for the Module 5 exam answer sheet, it is up to each school to adapt it online, in electronic format (e.g., form), or by any other means deemed appropriate for students to answer.